CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)

ICMH
Collection de microfiches (monographies)



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



Tech

The Institute had copy available may be bibliograthe images it significantly checked below.

Couvertui	

Couvertur

7 Coloured

Covers	re
Couvert	uı

Cover title
Coloured

	ĺ
Coloured	ĺ
 Encre de	(

red p
hes i

Bound wit Relié ave	
Only edition	

 Seule edit
Tight bindi

intérieure.	
Blank leav within the to omitted fro blanches	

Additional
Commenta

possible, c

This item is filmed a

10x

12x

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a copy available for filming. Features of this copy which été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue biblimay be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may ographique, qui peuvent modifier une image reproduite, significantly change the usual method of filming are ou qui peuvent exiger une modification dans la méthochecked below. de normale de filmage sont indiqués ci-dessous. Coloured covers / Coloured pages / Pages de couleur Couverture de couleur Pages damaged / Pages endommagées Covers damaged / Couverture endommagée Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées Cover title missing / Le titre de couverture manque Pages detached / Pages détachées Coloured maps / Cartes géographiques en couleur Showthrough / Transparence Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire Bound with other material / Relié avec d'autres documents Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best Only edition available / possible image / Les pages totalement ou Seule édition disponible partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à Tight binding may cause shadows or distortion along obtenir la meilleure image possible. interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge Opposing pages with varying colouration or intérieure. discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant avant des Blank leaves added during restorations may appear colorations variables ou des décolorations sont within the text. Whenever possible, these have been filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image omitted from filming / Il se peut que certaines pages possible. blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. Additional comments / Commentaires supplémentaires: This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous. 14x 18x 22x 26x 30x

12x

16x

20x

24x

28x

32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Lakehead University, Chancellor Paterson Library, Thunder Bay

The images appearing here are the best quelity possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covars are filmed baginning with the front cover and ending on the lest pega with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriete. All other original copies ere filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, end ending on the last paga with a printed or illustrated impression.

The lest recorded frama on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, pletes, cherts, etc., may be filmed et diffarant reduction ratios. Those too large to be antiraly included in one exposura are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, es many frames es required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Lakehead University, Chancellor Paterson Library, Thunder Bay

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grend soin, compte tenu da la condition et de la netteté de l'axampleira filmé, at en conformité avec les conditions du contrst da filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commançant par le premier plet et en terminent soit par la dernière page qui comporte una empreinte d'impression ou d'illustretion, soit per le second plat, selon le ces. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés an commançant par la première page qui comporte una empreinte d'impression ou d'illustration at en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants spparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", la symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartas, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsqua la document est trop grand pour être reproduit en un saul cliché, il est filmé à partir da l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de heut an bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammas suivants illustrent la méthode.

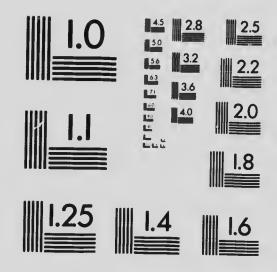
1	2	3

1	
2	
3	

1	2	3
4	5	6

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street Rachester, New York 14609 USA (716) 482 - 0300 - Phone (716) 288 - 5989 - Fax RAM PN 4901 172

LIGUE

DE LA

PRESSE CATHOLIQUE

DE LANGUE FRANÇAISE

DU

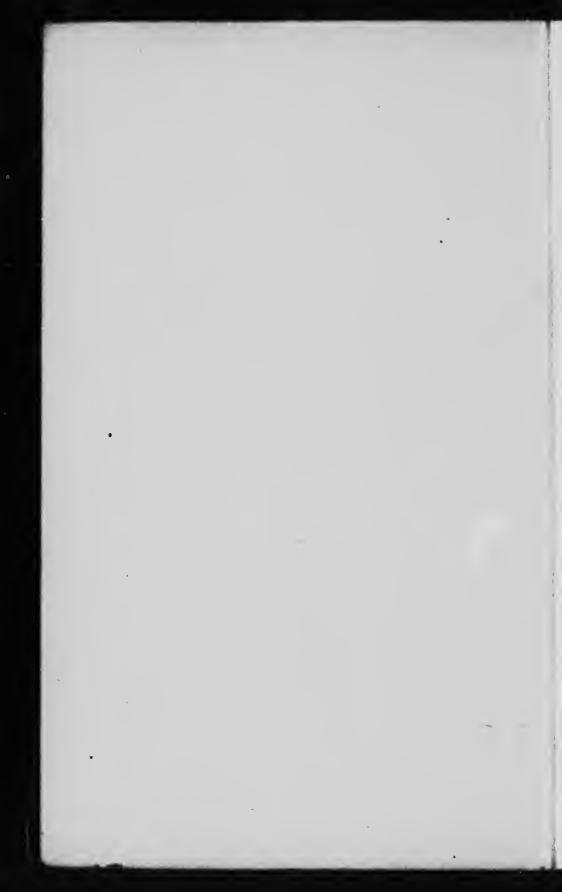
CANADA ET DES ETATS-UNIS

NOTICE HISTORIQUE STATUTS ET RÈGLEMENTS PERSONNEL ET OFFICIERS



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA L. P. C. 101, rue Sainte-Anne, 101, Québec.

1914



LIGUE

DR LA

PRESSE CATHOLIQUE

DE LANGUE FRANÇAISE

DU

CANADA ET DES ETATS-UNIS

NOTICE HISTORIQUE STATUTS ET RÈGLEMENTS PERSONNEL ET OFFICIERS



47870

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA L. P. C. 101, rue Sainte-Anne, 101, QUÉBEC.

1914



Nihil obstat :

Quebeci, die 8a sept. 1914.

Jos. Hallé pter,

Censor librorum.

Imprimatur:

Quebeci, die 14a sept. 1914.

† P.-E. Roy,

Archiepus Seleucien.

LIGUE DE LA PRESSE CATHOLIQUE, DE LANGUE FRANÇAISE, DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Les origines

A sa session régulière du 25 février 1910, le Comité Central Permanent de l'Action Sociale Catholique adoptait la délibération suivante:

Extrait des Délibérations du Comité Central Permanent de l'Action Sociale Catholique, en sa séance du 25 février 1910, à Québec.

Sur proposition de Mgr C.-O. Gagnon et de Monsieur Cyrille Tessier, la délibération suivante est adoptée à l'unanimité:

Attendu que parmi les moyens que, par son programme, l'Action Sociale Catholique se propose d'employer pour favoriser les Oeuvres de l'éducation sociale et l'union des forces catholiques, se trouvent les suivants: « Créer des journaux catholiques, étendre la circulation de la bonne presse, engager les journalistes

à s'occuper de l'action sociale, et organiser la collaboration des écrivains catholiques » :

Attendu que le moment paraît venu de jeter les bases d'une organisation destinée à grouper dans une action commune les journalistes et publicistes français catholiques qui se proposent comme but principal de leurs efforts la défense des intérêts religieux et nationaux;

Attendu qu'il existe actuellement au Canada et aux États-Unis un certain nombre de journaux quotidiens et hebdomadaires et d'autres publications, qui semblent désireux de s'employer à cette œuvre;

Il est résolu :

Le Secrétariat général des Oenvres de l'Action Sociale Catholique est chargé de convoquer à Québec, pour le 15 mars prochain, les représentants d'un certain nombre de journaux et de publications périodiques, pour jeter les bases d'une Association des journalistes et publicistes français catholiques de l'Amérique du Nord, et pour étudier les moyens d'en assurer le succès.

Vraie copie,

(Signé) ADJUTOR RIVARD,

Secrétaire général.

En conséquence de cette décision, une lettre circulaire était adressée, le 28 février 1910, par le Chef du Secrétariat général des Oeuves de l'Action Sociale Catholique à une vingtaine de journaux catholiques, de langue française, dans l'Amérique du Nord. (1) Elle se lisait comme suit :

Mon cher confrère,

labo-

r les

une icais

l de

aux

iens

lent

ion

ec.

er-

les.

tes

du

ès.

er es le Vous avez, sans donte, souvent pensé à la force de pénétration et de conquête dont bénéficierait la cause de l'idée catholique et française en Amérique, si l'on parvenait à rapprocher, à grouper plus étroitement, dans un esprit d'entente confraternelle et de professionnelle solidarité, les quelques vingt journaux qui livrent aujourd'hui les mêmes combats, pour la race et pour la foi, sur divers points de notre Amérique du Nord, l'ancienne Nouvelle-France.

Nous venons vous inviter à approfondir plus sérieusement encore ce sujet, confiants que quelques moments de réflexion vous convaincront, à votre tour, qu'un pareil rapprochement, qu'un tel groupement sont désirables au plus haut point; que l'heure est venue de tenter un généreux effort pour les réaliser.

Songez un peu, s'il vous platt, à la force que nous gagnerions, à l'emprise que nous aurions bientôt ac-

⁽¹⁾ Voici la liste de ces journaux:

Le Devoir, la Croix, Montréal; l'Etincelle, le Prévoyant, Ottawa. Ont.; le Moniteur, Hawkesbury, Ont.; le Pionnier, Nominingue, P. Q.; l'Etoile au Nord, Joliette; la Tribune, Saint-Hyacinthe; le Journal ne Waterloo, P. Q.; le Bien Public, des TroisRivières, le Courrier, Grand'Mère, P. Q.; le Progrès du Golfe,
Rimouski; le Saint-Laurent, Fraserville, P. Q.; l'Ecangéline,
Moncton, N. B.; le Canado-Américain, Manchester, N. H. (E.
U. A.) l'Union, Woonsoket, R. I. (E. U. A.); la Vérité, la Libre
Parole et l'Action Sociale, Québec; le Progrès du Saguenay, Chicoutimi; l'Impartial, Tignish, I.-P.-E.

quise sur l'opinion publique si, à la même heure, c'es à-dire dans la même semaine au moins, sur un me d'ordre partant d'un point central de notre fédération morale, une même protestation, une même revendication, un même appel résonnaient à la fois, les même au fond, mais sous des formes diverses, adaptées au milieux différents et aux clientèles propres, sur ving points distincts du territoire américain. On peut, sans présomption, se promettre qu'une telle attaque concertée de l'opinion publique, pour la cause du bien, serait irrésistible.

Au besoin, des notes, des eanevas d'articles à développer selon leurs 'ues et leurs moyens personnels,
pourraient être fournis aux différentes rédactions combinées; des articles même, spécialement préparés en
vue d'une reproduction générale et systématique par
toute la presse catholique libre, pourraient être publiés,
à tour de rôle, par tel ou tel de nos confrères, que les
autres copieraient ensuite, en lui donnant strictement
erédit. Le prestige et la valeur persuasive de chacun
des journaux du groupe y gagneraient énormément.
La eause commune en profiterait aussi, de merveilleuse
façon.

Convaincu que l'absence d'une pareille entente nous a fait perdre, jusqu'iei, unc proportion considérable des chances de succès que nous aurions pu nous assurer; que le moment est propiee pour opérer un tel mouvement de concentration des énergies eatholiques, lorsque tant et de si graves problèmes, affectant les intérêts que nous avons spécialement à cœur, sont déjà en discussion ou vont le devenir bientôt; persuadé qu'un

re, c'estun mot dération vendicamêmes ées aux ir vingt ut, sans le eonu bien,

déveonnels, s comrés en le par libliés, ue les ement lacun ment. leuse

nous
e des
rcr;
uvcque
rêts
dis'un

tel mouvement doit être relativement facile à conduire à bon terme, entre gens s'inspirant de principes identiques et d'aspirations égales, le Comité Central Permanent de l'Action Sociale Catholique a eru qu'il était de son devoir d'en prendre l'initiative.

C'est done en son nom que j'ai l'honneur de vous eonvoquer à une réunion préliminaire, qui se tiendra aux bureaux du Secrétariat des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique, 101 rue Sainte-Anne, Québec, mardi, le 15 mars prochain à 10 heures de l'avant-midi, le jour même où doit s'ouvrir, dans l'après-midi, la session provinciale de cette année.

Nous étudierons là, si vous le voulcz bien, en esprit de parfaite fraternité, entre les quelques délégués que nous espérons y voir présents, la possibilité et les moyens de réaliser le projet esquissé ei-dessus, ou quelque chose d'analogue. Nous pourrons et nous devrons également étudier et résoudre quelques autres propositions intéressant la profession du journalisme en général, ou plus spécialement la cause que nous défendons. A cette fin, si vous avez quelques suggestions à offrir, nous vous scrions reconnaissant d'en vouloir bien prévenir, en temps utile, notre Sccrétariat et de lui en exposer sommairement la nature : car il est probable que seulcs les questions ainsi inscrites d'avance à l'ordre du jour pourront être abordées, au cours d'unc ou deux rapides séances.

Nous vous soumettons sur le champ qu'un projet d'association professionnelle de journalistes eatholiques français d'Amérique, sur le modèle de la Corporation des Publicistes Chrétiens de France, pourrait peut-être mériter l'attention de notre modeste « constituante »; de même aussi qu'un plan d'action quelcon que pour arriver à soustraire notre presse catholique à la tyrannie des agences du judéo-maçonnisme international. Sur ces deux points, comme sur tout fait nouveau qui pourrait être profitablement soumis, nous sommes dans la plus entière disposition d'accueillir volontiers tout avis pratique, tout renseignement loyal et utile.

Vous voudrez bien avoir aussi la complaisance de nous faire eonnaître, quelques jours d'avance, par quel membre de votre personnel, ou par quel confrère, sûr et acceptable, de Québec, muni d'une délégation expresse de votre part, votre journal sera représenté à ce caucus tout intime de journalistes catholiques. Nous n'avons voulu y convier, et veuillez le remarquer, que ceux de nos confrères qui sont généralement reconnus pour défendre librement les intérêts religieux et nationaux de la race française en Amérique, en dehors de toute attache aux organisations officielles de la pelitique.

Dans l'espoir que le projet recevra l'honneur de votre adhésion expresse et cordiale, et me promettant le plaisir de vous saluer, à Québec, le 15 mars prochain, j'ai l'honneur d'être, cher monsieur et estimé confrère,

Votre tout dévoué,

(signé) Amédée Denault,

Chef du Secrétariat des Oeuv. de l'A. S. C.

P.S. — Chaque journal invité pourra se faire représenter par un ou deux délégués. — La présente communication se recommande à la discrétion professionnelle, si généralement appréciée, de nos confrères. — A. D.

La fondation

A l'appel qu'on vient de lire, un seul des journaux conviés d'abord, le Progrès du Golfe, négligea de répondre sur le champ, lit-on aux procès-verbaux du premier congrès de l'association.

MM. Omer Héroux, pour le Devoir (Montréal), Charles Leclerc, pour le Prévoyant (Ottawa) et Joseph Bégin, pour la Croix (Montréal), témoignèrent de leurs sympathies personnelles envers l'entreprise, et de leur désir d'y collaborer.

Cinq autres journaux, par leur directeur, adhérèrent pleinement au projet, exprimant leur regret de ne pouvoir se faire représenter à la réunion préliminaire. Ce furent l'Etincelle (Ottawa), l'Evangéline (Moncton), l'Impartial (Tignish), le Canado-Américain (Manchester, N. H.) et la Vérité (Ville-Montcalm, près Québec).

Enfin, douze journaux transmirent leur adhésion formelle et tiurent à se faire repré-

constiquelconcholique e interout fait is, nous ccueillir it loyal

nce de r quel re, sûr presse aucus avons ux de pour pnaux toute

r de ttant hain, rère,

. C.

par ande nos sente à ce congrès. Ils y déléguèrent commandataires :

L'Action Sociale (Québec), M. le Dr Jules Dorion, directeur, et M. l'abbé J.-A D'Amours, rédacteur en chef; le Moniteur (Hawkesbury, Ont.), M. l'abbé Beausoleil, curé de Fournierville, Ont., et M. l'abbé O. Lalonde, de l'archevêché d'Ottawa; le Progrès du Saguenay (Chicoutimi), M. le Dr J.-H. Palardy, directeur, et M. l'abbé J.-C. Tremblay; l'Etoile du Nord (Joliette), M. Albert Gervais, directeur-propriétaire, et M. l'abbé S.-A. Lortie, Québec, délégué-adjoint; le Pionnier (Nominingue), R.P.André Mouttet, directeur, et M. Amédée Denault, délégué-adjoint ; le Bien Public (les Trois-Rivières), M. l'abbé Émile Cloutier, pro-directeur, et M. Adjutor Rivard, délégué-adjoint; la Tribune (Saint-Hyacinthe), M. le Dr Lapierre, rédacteur ; le Journal de Waterloo, P. Q., M. Albert-E. Chagnon, directeur; la Libre Parole, Québec, M. René Leduc, directeur; le Saint-Laurent (Fraserville, P. Q.), M. J.-B.-E. Frenette, directeur; l'Union (Woonsocket, R. I.), M. Amédée Denault, chargé de pouvoirs ; le Courrier de Grand'-

comme

Jules J.-A. *niteur* soleil, bé O.

Prole Dr J.-C.

et M.

oint;

loutdélé-

ivièirecint; La-

rloo, ur; duc,

P. vion ult, ad'-

Mère, M. le notaire J.-H. Desroches, directeur.

A 10 heures du matin, le mardi, 15 mars 1910, aux bureaux du Secrétariat général des Oeuvres de l'A. S. C., s'ouvrait la réunion de ces délégués. Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy, évêque d'Eleuthéropolis, Administrateur du diocèse de Québec — pendant l'absence en Europe de S. G. Monseigneur l'Archevêque — et Directeur général de l'Action Sociale Catholique, avait bien voulu honorer de sa présence ce congrès de journalistes catholiques.

Après avoir, à la demande de l'assemblée, récité une prière d'ouverture, Mgr Roy souhaite à tous les délégués réunis la plus cordiale bienvenue. Puis, « dans une brève allocution, de la plus ferme doctrine et du plus captivant intérêt (compte rendu des procès verbaux), Sa Grandeur expose brièvement ce qu'est l'Action Sociale Catholique, quelles œuvres elle ambitionne de créer, comment elle entend aider celles qui existent, provoquer et soutenir partout, en notre pays, toute initiative capable d'assurer le développement de la vie catholique, tout en

laissant à chacune des œuvres créées o favorisées par elle sa vie autonome, de qu'elle la juge assez forte pour se suffire. I présent mouvement en faveur de la Press

catholique s'inspire de ce souci.

« Mgr Roy se demande si nous avons jusqu'ici, « une Presse catholique », au Ca nada et aux États-Unis, et il croit devoi répondre: non!... Nous avons bien de bons journaux catholiques disséminés de part et d'autre, mais nous n'avons nullement encore de « Presse catholique organisée », comme en Allemagne, en Belgique, en Italie, voire même en France. Il semble que l'heure est venue de faire naître, chez nous, cet organisme si désirable.

« Sa Grandeur félicite donc et remercie les délégués qui ont bien voulu se rassembler dans ce but. Monseigneur expose quelle doit être la caractéristique essentielle du journal catholique avant tout : inféodé ni aux politiciens, ni aux brasseurs d'affaires; sincèrement soumis à la direction de l'Église, et dévoué entièrement à la défense de sa cause. L'Église avant les personnes, les affaires et les partis!

éées ou ne, dès re. Le Presse

avons, devoir en de és de ement isée », Italie, heure

ercie
nbler
uelle
du
é ni
res;
lise,
e sa
les

« Nous avons bien quelques journaux isolés, qui entendent de cette manière leur mission; nous n'avons pas encore de journalisme catholique collectif, voué à l'affirmation unanime et à la propagation systématique de ces principes de salut.

« Il s'agit donc de grouper les bons journaux existants; d'en faire un tout distinct. Il faut les séparer, les distinguer des autres journaux; les amener à harmoniser leurs efforts pour faire la lutte avec une plus parfaire unité, et partant, une plus parfaite efficacité. La puissance de la Presse catholique en Amérique naîtra de cette union.

« Il convient de bien s'entendre sur les points à défendre, sur les méthodes à employer, sur l'heure à choisir pour la défense ou pour l'attaque. Pareille union n'affaiblit en rien l'autonomie de chaque organe; elle ne peut, au contraire, que centupler sa puissance d'action, en le solidarisant avec tous ceux qui obéissent aux mêmes convictions.

« Monseigneur esquisse la force de défense et de conquête que représenterait un syndicat de vingt-cinq journaux unis de la sorte, et atteignant une moyenne de 200,000 abonnés seulement. Il donne une haute idée d bons services que les journaux ainsi sync qués se pourraient rendre les uns aux autre et de la portée considérablement agrand de leur action commune.

« Sa Grandeur, en terminant, réitère se vœux aux délégués pour le succès de leu noble dessein, et Elle les encourage à s considérer bien chez eux, à l'Action Sociale Catholique, tant au cours des délibérations présentes que dans l'avenir. »

Après cette allocution et la lecture des pièces préliminaires, plus haut citées, constituant la raison d'être de l'assemblée, celle-ci se forme régulièrement, sous la présidence temporaire de M. le Dr Jules Dorion, directeur de l'Action Sociale, et avec M. Amédée Denault, chef du Secrétariat des Oeuvres A. S. C., comme secrétaire, tous les deux désignés unanimement à ces fonctions.

Puis, pendant le cours de deux séances consécutives, l'assemblée procède à l'étude, à la discussion et à l'élaboration d'un projet de Constitution et de Règlements qui devait être finalement adopté à l'assemblée générale

dée des syndiautres, grandie

ère ses le leur è à se Sociale ations

e des constielle-ci dence direcnédée uvres deux

inces tude, rojet evait érale spéciale du 18 octobre 1910, et dont on trouvera plus loin le texte.

A la fin de ce congrès de fondation, les délégués présents, représentant leur journal respectif, apposèrent leur signature à la formule officielle d'adhésion adoptée par le Congrès, comme suit :—

Les soussignés, représentant les journaux et publications mentionnés en regard de leurs noms respectifs, et au nom de ces organcs, déclarent entrer dans la « Ligue de la Presse Catholique, de Langue française, du Canada et des Etats-Unis », et ils adhèrent à ses Statuts et Règlements.

Québec, 15 mars 1910,

Pour:

L'Action Sociale, Québec.

(Signé) F.-X.-Jules Dorion, Dir.

L'Étoile du Nord, Joliette.

(Signé) Albert Gervais, Dir.-Prop.

Le Moniteur, Hawkesbury, Ont.

(Signé) Abbé A. Beausoleil.

Le Bien Public, les Trois-Rivières.

(Signé) Abbé Emile Cloutier.

Le Journal de Waterloo, P. Q.

(Signé) Albert-E. Chagnon, Di

La Libre Parole, Québec.

(Signé) René Leduc, Dir

Le Pionnier, Nominingue.

(Signé) R. P. André Mouttet, Dir

Le Courrier de Grand'Mère.

(Signé) J.-H. Desroches, Dir

La Tribune, Saint-Hyacinthe.

(Signé) G.-A. Lapierre, Dél.

Le Progrès du Saguenay, Chicoutimi.

(Signé) J.-H. Palardy, Dir.

L'Union, Woonsocket, R. I.

(Signé) Amédée Denault, Dél. ad hoc.

Le Saint-Laurent, Fraserville, P. Q.

(Signé) J.-B.-E. Frenette, Dir.

Subséquemment, les journaux et journalistes suivants, mis au courant de l'initiative prise, devaient s'empresser d'adhérer également:

La Vérité, Québec, par Paul Tardivel, Dir.; le Prévoyant, Ottawa, par Charles Leclerc, Dir.; l'Impartial, Tignish, I.-P.-É., par F.-J. Buote, Dir.; l'Evangéline, Moncton, N. B., par V. Landry, Dir.; l'Etincelle,

n, Dir.

c, Dir.

t, Dir.

Dir.

, Dél.

i. Dir.

d hoc.

Dir.

urnaative gale-

livel, arles .-É.,

onc-

Ottawa, par le R. P. A.-F. Auclair, O. M. I., Dir.; le Canado-Américain, Manchester, N. H., par L.-A. Robert, Dir.

Ce premier congrès de la Ligue de la Presse Catholique, sur proposition du R. P. Mouttet, ainsi que de MM. les abbés Beau-oleil et Tremblay, adopta unanimement, pour être consignée à ses minutes et servir à toutes fins que de droit, la résolution suivante:

La Ligue de la Presse Catholique, de Langue française, du Canada et des Etats-Unis, à l'occasion de sa fondatic aujourd'hui, à Québec, désire offrir à Nos eigneurs les Evêques l'expression respectueuse de son entière soumission, et faire transmettre à Notre Saint Père le Pape X le témoignage de son filial attachement, en sollicitant, pour les travaux qu'elle entreprend, la faveur insigne d'une spéciale bénédiction. Elle prie S. G. Mgr Roy, Directeur général de l'Action Sociale Catholique, de vouloir bien, s'il n'y voit aucune objection, se faire son interprète puissant et bienveillant à cet effet.

Le Congrès élut aussi le premier Bureau de direction, comme suit :

Président. M. le Dr F.-X.-Jules Dorion. directeur de l'Action Sociale; vice-président, M. Albert Gervais, directeur-propriétaire de l'Etoile du Nord; secrétaire, M. Amédée Denault, délégué du Pionnier et de l'Union, de Woonsocket, R. I.: trésorier. M. René Leduc, directeur de la Libre Parole, Québec. Cinq conseillers furent désignés, un peu plus tard, par les quatre directeurs élus, pour compléter le Bureau, selon le mandat qu'ils en avaient reçu du Congrès : ce furent MM. J.-H. Palardy, directeur du Progrès du Saguenay, Albert-E. Chagnon, directeur du Journal de Waterloo, P. Q., l'abbé Émile Cloutier, délégué du Bien Public, des Trois-Rivières, Paul Tardivel, directeur de la Vérité, Québec, et le R. P. Chs Charlebois, O. M. I., délégué de l'Etincelle, Ottawa.

STATUTS ET RÉGLEMENTS

on, ent,

de dée

on, ené

ec.

olus our

i'ils [M.] jueour-

ier, res, oec, gué DE LA

LIGUE DE LA PRESSE CATHOLIQUE, DE LANGUE FRANÇAISE, DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS.

CONSTITUTION

ARTICLE I

Institution Il est formé une « Ligue de la Presse cctholique », de langue française, du Canada et des Etats-Unis.

Siège social Le siège social de la Ligue est au Secrétariat des œuvres de l'Action Sociale Catholique, à Québec.

ARTICLE II

But Le but de la Ligue est de grouper dans une action commune, mais en respectant leur autonomie, les organes de la Presse Catholique dont l'objet principal est la défense des intérêts religieux et nationaux et la propagande des doctrines catholiques et d'unir leurs efforts pour les appliquer, avec une entière soumission à l'autorité ecclésiastique, à tout ce qui peut promouvoir, entretenir et développer la vie chrétienne dans l'ordre économique, politique et social.

La Ligue se propose de suivre et de mettre en pratique les directions données par les Souverains Pontifes Pie Neuf, Léon Treize et Pie Dix, notamment dans les paroles suivantes, rappelées par notre Saint Père le Pape Pie Dix, dans le Motu proprio du 18 décembre 1903.

« Les écrivains catholiques, pour tout ce qui touche aux intérêts religieux et à l'action de l'Eglise dans la société, doivent se soumettre pleinement, d'intelligence et de volonté, comme tous les autres fidèles, aux évêques et au Pape. Ils doivent surtout se garder de prévenir, sur tout grave sujet, les décisions du Saint Siège (Instr. de la S. Cong. des Aff. eccl. extr.)

st de

com-

ie, les

'objet

gieux

rines

ap-

auto-

mou-

enne

re en

uve-

Pie

ntes,

Pie

nbre

qui

de

ttre

ime

vpe.

sur

« Les écrivains démocrates chrétiens, comme tous les écrivains catholiques, doivent soumettre à la censure préalable de l'Ordinaire tous les écrits se rapportant à la religion, à la morale chrétienne et à l'éthique naturelle, conformément à la constitution « Officiorum et munerum » (art. 44). Les ecclésiastiques, doivent, en outre, en vertu de la même constitution (art. 42) même quand ils publient des écrits d'un caractère purement technique, obtenir au préalable le consentement de l'Ordinaire. (Instr. de la S. Cong. des Aff. eccl. extr.)

« Ils doivent également faire tous leurs efforts et tous les sacrifices pour que règne entre eux la charité et la concorde, évitant l'injure et le blâme. Quand surgissent des motifs de désaccord, avant de rien publier dans les journaux ils devront en référer à l'autorité ecclésiastique, qui pourvoira suivant la justice. S'ils sont repris par elle, qu'ils obéissent promptement, sans tergiversation et sans proférer de plaintes publiques, sauf à recourir, en la forme convenable et dans les cas qui l'exigent, à l'autorité

supérieure. (Instr. de la S. Cong. des Affeccl. extr.)

« Enfin, que les écrivains catholiques, en soutenant la cause des prolétaires et des pauvres, se gardent d'employer un langage que puisse inspirer au peuple de l'aversion pour les classes supérieures de la société. Qu'ils ne parlent pas de revendication et de justice lorsqu'ils ne s'agit que de pure charué, comme il a été expliqué plus haut. Qu'ils se souviennent du Christ, qui veut unir tous les hommes par le lien mutuel d'un amour qui est la perfection de la justice et implique l'obligation de travailler pour le bien réciproque. (Instr. de la S. Cong. des Aff. extr.) »

ARTICLE III

Composition La Ligue se compose des publications périodiques et journaux catholiques, au Canada et aux Etats-Unis, et qui sont dans les conditions suivantes :

1° Avoir adhéré, sous la signature de leur direction, aux Statuts et Règlements de la Ligue, et s'y conformer;

2° Avoir été admis par le Bureau;

s Aff.

es, en s pauge qui pour 'ils ne e lorsime il

e lorslors il
lornent
es par
ection
etrade la

puiourtatsites:
leur

3° Avoir payé la cotisation annuelle. On peut sortir de la Ligue

1° Par démission;

2° Par radiation prononcée par la Ligue, en assemblée générale.

ARTICLE IV

Cotisations La cotisation annuelle, payable en janvier, au Trésorier, est de cinq piastres pour les journaux quotidiens et de deux piastres pour les autres journaux et publications.

ARTICLE V

Représentants Chaque publication est repréet sentée dans la Ligue par un Délègués directeur ou par une autre personne munie d'une procuration spéciale. Chacune peut, en outre, avoir auprès de la Ligue un représentant adjoint ou délégué, dûment autorisé.

Avant la séance annuelle régulière chaque publication doit faire connaître officiellement au

Secrétaire les noms et adresses de son représentant et de son délégué pour l'année.

La réunion des représentants et des délégué constitue le congrès ou Assemblée générale d la Ligue.

Les délégués jouissent des mêmes droits que les représentants, peuvent faire partie du Bureau et être élus aux charges de la Lique Mais aux assemblées générales le délégué d'une publication n'a voix délibérative qu'en l'absence du représentant.

Il appartient au Congrès de décider les questions soumises à la Ligue.

ARTICLE VI

Comités Des comités d'étude, comités spéciaux organisateurs, comités exécutifs et autres comités spéciaux et commissions peuvent être constitués par le Bureau, qui détermine leurs pouvoirs et leurs attributions

repré-

élégués rale de

its que u Bu-Ligue. d'une bsence

ques-

mités xécuciaux ar le leurs

ARTICLE VII

Bureau La Ligue est dirigée et ses affaires sont administrées par un Bureau, composé d'un Aumonier-Directeur, d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier, et de cinq Conseillers. La charge de Secrétaire et la charge de Trésorier peuvent être exercées par la même personne, et dans ce cas le nombre des conseillers est porté à six.

ARTICLE VIII

vent être choisis parmi les représentants et délégués des publications qui composent la Ligue. Ils sont élus, chaque année, par le congrès à sa séance annuelle régulière.

Au cas de vacances durant l'année, le Bureau pourvoit lui-même au remplacement de ses membres.

ARTICLE IX

Attributions Il appartient au Bureau de du représenter officiellement la Bureau Ligue, de recevoir les adhésions, de constituer les comi-

tés spéciaux, d'assigner à chacun sa part de travail, de percevoir, par l'entremise de son trésorier, les cotisations, les contributions et revenus, de décider de l'emploi de ces deniers, de faire, par le ministère du même officier, les dépenses, et les déboursés; de gérer les affaires de la Ligue et d'administrer ses biens, d'établir, d'organiser et de diriger, par lui-même ou par l'entremise de commissions spéciales, l'action de la Ligue, ses œuvres et ses entreprises.

Il a tous les pouvoirs nécessaires pour le bon gouvernement de la Ligue; pour ce qui n'est pas prévu par les Statuts et Règlements, non plus que par décision du Congrès, il décide ce qui doit être fait.

ARTICLE X

Officiers Les officiers de la Ligue remplissent les fonctions ordinairement attribuées à leurs emplois.

ARTICLE XI

Membres Le Bureau peut conférer le d'honneur titre de membre d'honneur à toute personne qui s'est distinguée dans le journalisme ou dans les lettres en général, ou dont la Ligue veut reconnaître les services et le mérite.

Les membres d'honneur de la Ligue ont le droit d'assister aux séances du Congrès, où ils ont voix consultative.

ARTICLE XII

Aumônier- L'autorité religieuse est reprébirecteur sentée dans la Ligue par un aumonier-directeur, qui doit

être désigné et nommé par Mgr l'Archevêque de Québec, de qui le Bureau sollicite cette nomination chaque fois qu'il en est besoin.

L'Aumonier-Directeur est chargé de maintenir dans la Ligue l'esprit qui doit l'animer, tel que défini dans l'article II de ces règlements.

Il est de droit membre du Bureau. (1)

au de
nt la
adhécominrt de

niers, r, les aires l'étane ou l'acrises.

ns et

ur le qui ents, s, il

·emnai-

⁽¹⁾ Les articles 11 et 12 ont été finalement adoptés au congrès de la L. P. C., tenu à Québec, le 18 décembre 1913.

COUTUMIER

ARTICLE XIII

Séances du Une séance régulière du Con Congrès grès a lieu, au siège social de la Ligue, une fois par année

à une date que fixe le Bureau et qu'il fait connaître chaque fois par l'avis de convocation.

Des séances extraordinaires du congrès peu-

vent aussi être convoquées par le Bureau.

Les avis de convocation sont donnés par la poste et doivent être envoyés quinze jours avant la date de chaque séance, à la direction de chaque publication membre de la Ligue. Chaque publication doit communiquer ces avis à son représentant et à son délégué.

Le lieu d'une séance du Congrès peut être changé par l'avis de convocation, sur l'ordre du Rureau.

ARTICLE XIV

Séances du Le Bureau détermine lui-Bureau même la date et l'heure de ses séances, ainsi que le mode de leur convocation. Il peut, pour cela, adopter un règlement de régie interne et l'amender à son gré.

ARTICLE XV

Quorum Aux réunions du Congrès, la présence de représentants ou de délégués du tiers des publications composant la Ligue est requise pour la validité des délibérations.

Le quorum du Bureau est de trois membres.

ARTICLE XVI

Délibérations Les délibérations du Congrès sont régies par les règles ordinaires des assemblées délibérantes, et sont dirigées par le P. sident, qui règle les cas non prévus.

Chaque publication représentée à une séance du Congrès y a droit à une voix pour toute décision à prendre.

u Concial de année, it con-

peu-

ar la avant on de Chavis à

être e du Aux séances du Congrès et aux réunions de Bureau les décisions sont prises à la majori des voix. Le Président, outre le vote qu' donne comme membre, a un droit de vote add tionnel, au cas de partage égal des voix.

ARTICLE XVII

Achanges Chacune des publications ad hérant à la Ligue doit fair régulièrement un service spécial gratuit au Secrétariat des Oeuvres de l'Action Social Catholique (N° 101, rue Sainte-Anne, Québec) siège social de la Ligue, et de plus un service d'échange avec chacune des autres publications adhérant à la Ligue.

Pour assurer ces services, le Secrétariat doit transmettre à chaque adhérent, quand il est besoin, les noms des publications inscrites dans la Ligue.

ARTICLE XVIII

Amendements Les présents Règlements ne pourront être amendés ni modifiés que par le Congrès de la Ligue, en session plénière, et par une majorité des deux tiers des tions du najorité te qu'il te addi-

ons adt faire uit au Sociale uébec), service ations

it doit il est dans

ts ne i moession es des membres présents, et après qu'un avis régulier du texte et de la portée des modifications ou amendements proposés aura été donné, à la diligence du Bureau de Direction, au moins huit jours avant la réunion du Congrès, au directeur de chaque publication adhérente à la Ligue.

Les Congrès de la L. P. C.

Ils ont été tenus au nombre de six, compris celui de la fondation : cinq con grès annuels réguliers, en 1910, 1911 1912 (février et décembre) et 1913, et un congrès spécial, pour l'adoption définitive des Statuts et Règlements, le 18 octobre 1910.

Lors de ce deuxième congrès, vingt journaux constituaient la Ligue, et quatorze d'entre eux furent représentés à la réunion : l'Action Sociale, le Pionnier, l'Etoile du Nord, le Bien Public, l'Evangéline, le Progrès du Saguenay, le Messager Canadien du Sacré-Cœur, la Tribune, de Sherbrooke, le Croisé, le Moniteur, de Hawkesbury, Ont., la Libre Parole, de Québec, la Vérité, le Journal de Waterloo, et le Prévoyant, Ottawa.

Le congrès fut honoré de la présence et du concours de LL. GG. Nos Seigneurs Roy, Directeur général de l'A. S. C., auxiliaire à Québec, et Charlebois, Vicaire Apostolique du Keewatin, de Mgr C.-O. Gagnon, assis-

tant-directeur de l'A. S. C., du regretté abbé S.-A. Lortie (1), de M. l'abbé Émile Cloutier, Directeur de l'Action Sociale Catholique au diocèse des Trois-Rivières, de M. l'abbé Gaudet, de l'Acadie, du R. P. Chs Charlebois, O. M. I., d'Ottawa, de M. Adjutor Rivard, avocat, C. R. et publiciste, Québec, de M. Henri Lemay, avocat et publiciste, Sherbrooke, du R. P. Léonidas Hudon, S. J., aujourd'hui Président de l'École Sociale Populaire, Montréal, de M. le notaire Plamondon, Québec, etc.

Outre l'adoption des Statuts et Règlements, ce congrès spécial, qui obtint plein succès, adopta d'importantes résolutions, qui devaient exercer une influence notable sur l'avenir de la Ligue.

A l'occasion du récent discours, plein d'insultes pour l'Église et le Pape, et que le sectaire Ernesto Nathan, maire de Rome, venait de prononcer, le 20 septembre, à la brèche de la Porta Pia, le congrès, sur proposition de MM. Amédée Denault, l'abbé Antonio Huot et Paul Tardivel, décide, à l'unamité, « qu'une humble adresse soit envoyé à N. T.

six, y con-1912 ongrès s Sta-

jouratorze nion: Vord, le u Sa-Cœur, e Mo-

arole, erloo,

10.

et du Roy, ire à lique assis-

⁽¹⁾ Décédé le 19 aout 1912.

S. P. le Pape Pie X, par l'entremise bie veillante de l'Éminentissime Cardinal Secr taire d'État, exprimant l'indignation et douleur qu'éprouvent les membres de Ligue de la Presse Catholique, de langu française, du Canada et des États-Unis, d vant les insultes prodiguées par l'immond Nathan au bien-aimé Pontife, et protestar de l'affection profonde du dévouement san bornes, de l'attachement inaltérable de mêmes membres de la L. P. C. envers l Saint-Père. (1)

Lettre de protestation de la « Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des Etats-Unis », contre les infâmes paroles prononcées par Ernest Nathan, maire de Rome, le 20

A Son Éminence le Cardinal Merry del Val, Secrétaire d'État de Sa Sainteté, Rome.

Tous les membres de la « Ligue de la Presse Catholique, de lan-Tous les membres de la « Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des États-Unis » ont été profondément attristés des blasphèmes et des outrages qu'a osé proférer, le 20 septembre 1910 — anniversaire extrêmement douloureux pour malheureusement pour l'Église et pour la Papauté, préside aux destinées municipales de la Ville Éternelle.

Ils trouvent absolument intolérable qu'on puisse laisser aussi grossièrement insulter notre Sainte Mère l'Église, le Souverain Pontificat et l'auguste personne du Pape lui-même.

Leur cœur a saigné cruellement, lorsqu'ils ont lu les paroles outrageantes que le juif franc-maçon, Nathan, a osé prononcer au sujet d'actes éminemment bienfaisants du Ministère Apostolique, comme le sont l'interdiction de la presse quotidienne dens les Samicomme le sont l'interdiction de la presse quotidienne dans les Séminaires et la condamnation du Sillon, qui, hélas! d'association catholique qu'il était à ses origines, avait fini par devenir, en ces

⁽¹⁾ Voici le texte de cette adresse :

Le treisième congrès — deuxième réunion annuelle régulière — eut lieu, au siège social de la Ligue, le 23 février 1911.

Il fut constitué par les représentants des journaux suivants, membres actifs de la Ligue : l'Action Sociale, le Croisé, la Vérité, la Libre Parole, Québec, le Progrès du Saguenay, le Journal de Waterloo, le Progrès du

derniers temps, une société extrêmement dangereuse pour la foi des fidèles.

Il leur a paru souverainement odieux qu'un homme, constitué en autorité, osât bafouer ainsi le Saint Vieillard du Vatican, le Pontife à la charité inépuisable, Celui que l'histoire de l'Église appellera « le Pape de l'Eucharistie », le Vicaire de Jésus-Christ

Aussi, c'est avec la plus grande indignation que les membres

Aussi, c'est avec la plus grande indignation que les membres de la « Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des États-Unis » protestent, aujourd'hui, contre les blasphèmes et les outrages proférés par le maire Nathau, dans son odieux et méprisable discours du 20 septembre 1910.

Les membres de la « Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des États-Unis » désirent, de plus, exprimer très humblement au Souverain Pontife les très respectueux sentiments de profond attachement filial et de dévouement sans limites, qu'ils nourrissent en fond de leur cour pour l'auguste et bien qu'ils nourrissent au fond de leur cœur pour l'auguste et bien-

aimée personne de Notre Très Saint-Père, Pie X.

Ils profitent aussi de cette occasion pour déposer — respectueusement — aux pieds de Sa Sainteté, l'assurance qu'ils ne se laisscront jamais guider, dans tous leurs écrits, que par l'immuable vérité de la doctrine catholique et par les souveraines directious du Pontife Romain, seul infaillible Gardien de la pensée catholique.

Ils osent, enfin, implorer très humblement, du cœur de leur bien-aimé Père, la Bénédiction Apostolique.

(Signé) Jules Dorion, Président, L. P. C.

(Signé) AMÉDÉE DENAULT, Secrétaire, L. P. C.

olique, de infames e, le 20

se bienl Secrén et la

de la

langue

nis, de-

monde

testant

nt sans

le des

vers le

, de lan-dément r, le 20 x pour on qui, ide aux

r aussi uverain paroles

icer au olique, Sémiciation en ces

Golfe, le Pionnier, le Eien Public, l'Etoile de Nord, les Messager Canadien du Sacré-Cœur le Moniteur, de Hawkesbury, Ont., le Messager de Saint-Antoine, la Tribune, de S. Hyacinthe, l'Union, de Woonsocket, R. I. Plusieurs confrères, empêchés, à leur vifregret, s'étaient fait excuser.

Ce congrès fut honoré de la présence de notables personnages, comme Mgr C.-O. Gagnon, l'honorable Juge Constantineau, de l'Ontario, MM. les abbés Lortie, Cloutier, D'Amours, rédacteur en chef de l'Action Sociale, le R. P. Chs Charlebois, O. M. I., les regrettés (1) Albert-E. Chagnon, directeur du Journal de Waterloo, et Jules Vallerand, notaire, de Québec, représentant la Tribune, de S.-Hyacinthe.

Le congrès s'occupa surtout de diverses matières d'intérêt administratif et de propagande, utiles pour la presse catholique de langue française en Amérique. L'heureuse influence de ses délibérations n'a pas manqué de se faire sentir dans les développements pris et les travaux accomplis par la Ligue dans la suite.

⁽¹⁾ MM. Chagnon et Vallerand sont décédés depuis.

* **

Le quatrième congrès général — et troisième rendez-vous annuel — de la L. P. C. se tint à Québec, au siège social de la Ligue, le 20 février 1912.

S'y firent représenter les journaux suivants, tous membres actifs de l'association: l'Action Sociale, la Vérité et le Croisé, Québec, le Messager Canadien du Sacré-Cœur et le Semeur, Montréal, le Pionnier, l'Etoile du Nord, l'Evangéline, le Prévoyant, Ottawa, et le Moniteur, Hawkesbury, Ont., le Journal de Waterloo, le Bien Public, le Progrès du Golfe, le Patriote de l'Ouest, du Lac-aux-Canards, Sask., l'Union, de Woonsocket, R. I., le Canado-Américain, de Manchester, N. H.

Au nombre des délégués, on y remarqua Mgr C.-O. Gagnon, le R. P. Chs Charlebois, O. M. I., MM. les abbés J.-A. D'Amours et I. Caron, M. le Dr Saint-Hilaire et M. le notaire Arthur Duval, de Québec, etc.

Le congrès décide que le temps est venu d'assurer à la Ligue de nouveaux développements et plus d'extension; il s'intéresse spécialement à l'organisation du Premier

oile du Cœur, Messale S.-

R. I.

ce de C.-O.
neau,
utier,
lction
I. I.,
lirecVallent la

erses opae de euse iqué ents igue Congrès de la Langue française au Canada lequel doit être tenu, à Québec, cette année il disserte aussi des moyens à prendre pour activer le mouvement de la colonisation pour organiser la lutte anti-maçonnique dans notre province, pour assurer un appui efficace aux minorités françaises dans les autres provinces, et en particulier au Keewatin, etc.

Il conclut par l'adoption de ce mot d'ordre, recommandé à l'attention de tous les adhérents à la Ligue:— « En dehors et au-dessus des partis: telle nous paraît être l'attitude catholique à prendre, pour les membres de la Lique! »

* *

Les 17 et 18 décembre 1912 se réunissait le cinquième congrès — quatrième assemblée générale annuelle — de la Ligue de la Presse Catholique.

Y furent représentés, dès la première séance, les journaux qui suivent, membres de la Ligue : l'Action Sociale et le Croisé, Québec, le Messager Canadien du Sacré-Cœur et le Semeur, Montréal, le Moniteur, Hawkesbury, Ont., le Progrès du Golfe, le Prévoyant,

anada,
innée;
e pour
sation,
e dans
fficace
autres
n, etc.
d'orus les
rs et
t être

ssait ablée resse

mem-

uière s de Quér et kesant, Ottawa, le Journal de Waterloo, le Messager de Saint-Antoine, Chicoutimi, le Bulletin de Parler Français, Québec. Les onze autres adhérents à la Ligue avaient dûment exprimé leur chagrin de ne pouvoir se trouver au rendez-vous.

Au nombre des délégués présents à la première séance, on salua le R. P. Chs Charlebois, vice-président de la Ligue, M. l'abbé Elz. De Lamarre, directeur du Messager de S.-Antoine, le R. P. Edg. Colclough, S. J., aumônier général de l'A. C. J. C., M. Arthur Saint-Pierre, secrétaire général de l'École Sociale Populaire et vice-président général de l'A. C. J. C., M. Chs Leclerc, secrétaire général de l'Union S.-Joseph du Canada et directeur du Prévoyant, Ottawa, M. le notaire J.-Eud. Couture, directeur du Progrès du Golfe, MM. Adjutor Rivard, directeur du Bulletin du Parler Français, Henri Lemay, avocat. Sherbrooke, etc.

Aux séances subséquentes du même congrès — et elles furent au nombre de trois —, outre les journaux déjà mentionnés, les suivants se virent encore représentés : l'Union, de Woonsocket, R. I., le Patriote de l'Ouest,

l'Evangéline, le Bien Public, la Vérité, le Progrès du Saguenay, l'Etoile du Nord, la Tribune, de S.-Hyacinthe, la Semaine, de Grand'Mère, P. Q., le Canado-Américain, de Manchester, N. H., l'Action Canadienne, de Fraserville, P. Q.

S. G. Mgr Roy, Administrateur de Québec, les RR. PP. Couët, O. P., Jos. Lalande et Waddel, S. J., MM. les abbés Lagueux, curé de S.-Roch de Québec, J.-A. D'Amours, de l'Action Sociale, E. Chartier, du diocèse de Sherbrooke, M. J.-E. Prince, avocat, C. R., professeur à l'Université Laval, MM. les abbés Ph.-J. Fillion et Camille Roy, également professeurs à Laval et M. l'abbé Lemay, du diocèse de Sherbrooke, furent aussi du nombre des congressistes.

Ce quatrième congrès annuel de la L. P. C. fut doublement remarquable, tant par l'importance de ses délibérations que par le nouveau programme qu'on y suivit. Pour la première fois les séances furent réparties sur une durée d'un jour et demi. Le premier soir fut consacré à un gracieux « dîner du congrès », offert aux délégués de la Presse Catholique par le Comité permanent de la Langue française, et aimablement servi, dans

Pro-

Mère.

er, N.

P. Q.

ébec, de et

curé

s, de e de

. R.,

gale-

Leussi

. C.

im-

· le

our ties

nier

du

sse

la

ins

les

les salons du Foyer de la Jeune Fille, par les dames directrices de cette œuvre excellente. S. G. Mgr P.-E. Roy, p. sident du Comité, présidait ce dîner.

Les joyeuses agapes furent suivics d'une causerie en famille, pendant près de deux heures, où l'on délibéra spécialement sur les moyens que doit prendre la Presse Catholique pour réagir efficacement contre la propagande des idées et de la mentalité maçonniques en notre pays.

Le lendemain matin, 18 décembre, il y avait « messe du Congrès », célébrée par S. G. Mgr Roy, dans la chapelle de Congrégation du Petit Séminaire, gracieusement mise à la disposition des congressistes par l'obligeance des autorités du Séminaire. La messe fut dite à l'intention des congressistes et pour le repos de l'âme de l'un des plus estimés fondateurs de la Ligue, feu l'abbé S.-A. Lortie. Les congressistes, en bon nombre, y firent la Sainte Communion.

Mgr Roy se plut à leur adresser une courte mais pénétrante allocution, leur rappelant « la grande loi d'amour qui s'impose à tous les disciples du Christ, mais aux journalistes et publicistes catholiques avec une force particulière. Ils doivent aimer Dieu d'abord, et par-dessus tout, puis l'Église, le Pape, leurs frères, et même ceux qu'ils se trouvent obligés de combattre ». Et le puissant orateur sacré fait ressortir, avec force, l'urgente nécessité, pour les journalistes catholiques, de s'attacher à la personne vénérée du Souverain Pontife et à ses directions, de toute l'énergie d'une filiale piété et d'une généreuse soumission, qui obéit joyeusement, sans discuter.

A la dernière séance, dans la matinée du 18 décembre, M. l'abbé J.-A. D'Amours, de l'Action Sociale, fit une brillante causerie sur la question scolaire dans la province de Québec, tout comme le R. P. Chs Charlebois, O. M. I., avait exposé, la veille, celle des écoles bilingues dans l'Ontario. La discussion qui suivit ces deux conférences, également bien documentées, limpides et concluantes, fut pleine d'intérêt, en même temps que des plus utile et instructive.

Le Congrès inscrit à ses minutes l'expression du vif chagrin que lui inspire la disparition prématurée du digne abbé S.-A. Lortie,

l'un des promoteurs et fondateurs de la Ligue de la Presse Catholique.

orce ord.

pe,

ent ra-

nte les,

ouite

ıse

ns

du

de

ie

le

s,

es s-

--

l-

S

Il décide unanimement d'adresser l'hommage de sa haute satisfaction et de son respectueux dévouement au « Premier évêque acadien », S. G. Mgr Le Blanc, récemment intronisé à Saint-Jean, N. B., et la dépêche suivante est envoyée, séance tenante, au digne prélat :—

Le Congrès de la Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des Etats-Unis, réuni à Québec, sous l'égide bienveillante de Mgr Paul-Eugène Roy, Administrateur, prie Sa Grandeur Mgr Le Blanc d'agréer, premier évêque acadien, le témoignage de son respect, de ses vœux et de ses joyeuses félicitations.

(Signé) Dr Jules Dorion, président. (Signé) Amédée Denault, secrétaire.

Avec l'acquiescement gracieux de Mgr Roy, et pour déférer aux bons conseils reçus de Sa Grandeur, le matin même, le Congrès décide unanimement d'adresser au Souverain Pontife Pie X un message de filiale soumission et de respectueux dévouement, comme suit:—

Cardinal Merry del Val, Vatican, Rome.

Eminence, La Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et de Etats-Unis, réunie à Québec pour son quatrième congrès annuel, sous les auspices de Mgr Roy, Administrateur, offre l'assurance de son filial attachement au Souverain Pontife, de sa dévotion parfaite au service de la Sainte Eglise, du plus entier respect pour ses enseignements, d'une fidélité absolue à sa défense, sollicitant respectucusement la Bénédiction Apostolique pour les personnes et les travaux des congressistes.

(Signé) Dr Dorion,

président.

(Signé) CHARLEBOIS, prêtre, O. M. I.,

vice-président.

Le Congrès approuve le principe d'une retraite fermée spéciale pour les journalistes catholiques, aussitôt que la chose sera possible, et il constitue une commission chargée d'y aviser.

Le Congrès approuve hautement l'idée de mettre à l'étude le projet d'un « Syndicat professionnel des journalistes et publicistes catholiques français d'Amérique », à greffer sur la Ligue de la Presse Catholique, et il charge aussi une commission spéciale de ses membres d'y pourvoir.

ne.

ue,

ts-

me

y,

al

0-

lu

3,

nt

ле 3Le Congrès ratifie unanimement le plan élaboré la veille, pour préparer, discrètement mais efficacement, un mouvement de réaction anti-maçonnique dans l'Amérique française.

Puis, il ajourne sa session, après avoir renouvelé ses élections annuelles.

* *

Le cinquième congrès annuel — et sixième assemblée générale — de la Ligue de la Presse Catholique se tint, à Québec, le 18 décembre 1913.

Les journaux, membres de la Ligue, y furent représentés comme suit : l'Action Sociale, le Croisé, les Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur et le Bulletin paroissial de S.-Roch, Québec, le Devoir, le Messager Canadien du Sacré-Cœur, le Semeur et la Tempérance, Montréal, le Messager de Saint-Antoine,

Chicoutimi, le Progrès du Golfe, Rimouski, le Droit, Ottawa, le Bien Public, Les Trois-Rivières, le Journal de Waterloo, la Lumière, Lévis. Plusieurs confrères adhérents s'étaient vus forcés de se faire excuser.

Au nombre des délégués l'on remarqua le R. P. Grégoire, franciseain, M. l'abbé Lagueux, curé de S.-Roch de Québee, MM. les abbés Lavergne, de Lévis, Cloutier. des Trois-Rivières, F. Massé, de l'Action Sociale, M. le Protonotaire Gosselin, Chicoutimi, M. Omer Héroux, rédacteur en chef du Devoir, Montréal, M. J.-Ad. Caron, rédacteur en chef du Droit, Ottawa, etc.

Dans les deux séances d'étude qu'elle tint, la Ligue, par son congrès, et après mûres délibérations, décida, entre autres :

- a) De solliciter de Monseigneur l'Archevêque de Québec, l'Ordinaire à son siège social, la nomination d'un Aumônier et aviseur religieux, et de faire les rectifications utiles dans ses Règlements, à cette fin;
- b) De faire imprimer, en une simple plaquette, ses Statuts et Règlements revisés et complétés par les soins du Bureau de Direction, spécialement autorisé à cette fin, en

ayant soin d'y joindre une brève notice historique capable de faire mieux connaître l'œuvre de la Ligue et son but;

is-

re.

ts

1a

a-

es

S-

A.

1.

r,

n

t,

es

e-

ζe

i-

18

a-

et

c-

n

c) D'établir une classe de « Membres honoraires » de la Ligue, en déterminant les conditions :

d) D'inscrire la Ligue, à titre d'Institution coopérante, comme membre du « Ralliement catholique et français en Amérique », et de payer la cotisation annuelle de dix piastres (\$10.00) prévue en conséquence;

e) D'engager tous les membres de la Ligue à favoriser de leur mieux ce mouvement patriotique et religieux du « Ralliement catholique et français en Amérique », dirigé par le Comité permanent de la Langue française;

f) De confier à une commission spéciale (composée de MM. Dorion, Rivard, Héroux, Caron et Denault) l'étude du projet de fondation d'un bureau central d'informations et de publicité générale, au profit de tous les organes adhérents qui voudraient en bénéficier moyennant une légère rétribution, et aussi de poursuivre les travaux entrepris pour la constitution d'un « Syndicat profes-

sionnel des journalistes et publicistes catholiques de langue française en Amérique », syndicat qui serait greffé sur la Ligue ellemême, tout en formant un organisme distinct et autonome.

Le congrès, après une intéressante causerie de M. J.-Ad. Caron, rédacteur en chef du *Droit*, d'Ottawa, sur la situation présente et les besoins pressants de nos compatriotes de l'Ontario, en lutte pour la conquête de leurs écoles bilingues, délibère longuement et adopte, à l'unanimité, la résolution suivante:

La Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des Etats-Unis, profite de son cinquième congrès annuel pour offrir aux Canadiens français d'Ontario le témoignage de sa profonde sympathie et l'assurance de son plus énergique concours dans la lutte qu'ils soutiennent pour la défense de leur langue et de leurs traditions.

Elle se tient à leur disposition pour toute campagne particulière qu'ils jugeront nécessaire.

Elle offre, en même temps, l'hommage de sa vive reconnaissance aux publicistes et aux orateurs de langue anglaise qui ont apporté à la cause de la minorité franco-ontarienne l'appui de leur parole ou de leur plume.

0-

»,

le-

ct

uief

te

es de

nt

ui-

ue

ro-

rir

oi-

ice

tte

ur

ute

es-

sa

ra-

Cette résolution, lue, le même soir, à la réunion publique, nombreuse et distinguée, par laquelle se clôturait le congrès, à l'Université Laval, y devait être approuvée et ratifiée d'acclamation.

Le congrès enregistre à son procès-verbal l'expression de la douleur sincère que lui inspire la mort récente de M. Albert-E. Chagnon, directeur du Journal de Waterloo, l'un des fondateurs de la Ligue, et membre de son Bureau de Direction. Il prescrit qu'une somme de deux piastres (\$2.00) soit appliquée à faire célébrer des messes pour le repos de l'âme du regretté défunt, tel qu'il fut prévu et décrété, lors du précédent congrès, pour feu l'abbé Lortie.

Après l'expédition de diverses affaires de routine, et les élections annuelles, le congrès s'ajourne.

La caractéristique distinctive de ce cinquième congrès annuel fut qu'il coıncida avec la manifestation organisée, à Québec, par la Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des États-Unis, pour célébrer le Centenaire de Louis Veuillot.

Le matin, à 9.30 heures, dans la Chapelle du Séminaire de Québec, il y eut messe pontificale, célébrée par S. G. Mgr Bégin, archevêque de Québec, et à laquelle assistaient les congressistes, ainsi que bon nombre d'invités.

Mgr Roy, évêque auxiliaire de Québec, y prononça l'allocution de circonstance, soulignant, avec bonheur, les hautes leçons pratiques qui se dégagent de la vie du grand journaliste catholique, et créant chez tous ses auditeurs la plus favorable impression.

A la séance solennelle de clôture, le soir, dans la Salle des Promotions de l'Université Laval, sous le patronage distingué de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Québec, en présence de Mgr Roy, d'un nombreux clergé et d'un public d'élite, l'honorable M. Thomas Chapais, membre du Conseil législatif, M. l'abbé J.-A. D'Amours, rédacteur en chef de l'Action Sociale, et M. le notaire Oscar Hamel, président de l'Union régionale de Québec de l'A. C. J. C. se partagèrent l'honorable tâche de présenter le panégyrique de Louis

Veuillot, sous divers aspects de son talent si

souple et conquérant.

ır

le

n-

e-

es

1-

i-

a-

id

15

r,

té

G.

en

gé

as

M.

de

a-

éle iis Ils furent cordialement applaudis, comme l'avait été M. le Dr Jules Dorion, président de la L. P. C., dans son discours d'ouverture, comme le furent également les jeunes élèves du Séminaire, qui vinrent, à tour de rôle, lire quelques-unes des plus belles pages du maître polémiste, la Société Sainte-Cécile, du Petit Séminaire, qui fit entendre quelques-uns de ses chants en chœur les plus entraînants, ainsi que M. Marius Savoie, E. E. M., qui chanta les si touchantes « Dernières volontés de Louis Veuillot », avec la musique pénétrante qu'elles ont inspirée à Gounod.

En somme, soirée charmante et fort intéressante, dont le souvenir restera bien long-temps vivace chez tous ceux qui y prirent part. Elle a inscrit, avec tout l'ensemble de la journée qu'elle couronnait, l'une des pages les plus brillantes dans les annales, non encore vieilles de cinq années, de la Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des États-Unis.

Action extérieure de la Ligue

En dehors de ses congrès et assemblées générales, la Ligue, par son Secrétariat, s'est appliquée à faire rayonner, au moyen de circulaires périodiques, aussi fréquentes que les circonstances l'indiquent ou le permettent — une par mois, en moyenne, jusqu'ici — l'influence salutaire d'une direction centrale, d'un mot d'ordre uniforme.

Sur divers sujets, il lui a été possible de déterminer ainsi d'utiles campagnes de presse, au profit des intérêts religieux ou nationaux de sa clientèle de langue française en Amérique. On s'est plû à lui rendre déjà le témoignage que son rôle, de ce chef, n'a pas manqué d'être, en diverses circonstances, appréciable et bienfaisant dans une notable mesure.

Il est légitime d'espérer que ce caractère éminemment utile de la Ligue s'affirmera de plus en plus, au fur et à mesure que la discipline se fortifiera, dans son sein, et que l'expérience acquise peu à peu mettra en meilleure valeur l'organisme qu'elle constitue.

Outre cela, la Ligue tant par ses congrès que par les relations d'échange régulier et de mutuels bons offices qu'elle a su se créer entre ses adhérents, a réussi à développer entre eux des liens de fraternité active, de solidarité plus parfaite. Ils valent à tous un surcroît de force et d'influence, dans le cercle où s'exerce l'action particulière de chacun d'entre eux, comme aussi dans l'ensemble de la sphère où tous combattent ainsi avec plus d'unanimité dans les cœurs, plus d'harmonieuse sympathie dans les esprits.

Sur cet autre terrain encore, il y a lieu de se promettre un progrès consolant et fécond, à mesure que l'expérience augmente, resser-

rant les liens, unifiant les volontés.

Si bien que la Ligue ne saurait que bénir Dieu de la somme de bien qu'il lui a été donné d'accomplir, nonobstant la modestie de ses moyens, et de prier avec confiance, que l'avenir soit heureux pour elle en proportion de ce que fut son passé.

Encouragements de l'Église

A part le fait qu'elle fut fondée par les soins et sous les auspices de l'Action Sociale Catholique, avec la collaboration assidue, pourrait-on dire, de S. G. Mgr Roy, évêque-auxiliaire de Québec et directeur général de l'A. S.C., ainsi que de nombreux personnages, ecclésiastiques et laïques, des plus recommandables, la Ligue a déjà eu le très grand honneur de voir jusqu'à deux autres évêques prendre part à ses travaux ou manifestations: S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., Vicaire Apostolique du Keewatin (en 1910), et Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec (en 1913).

Le 19 décembre 1912, en réponse à l'envoi des hommages de la Ligue, tel qu'on en a vu plus haut le texte, Mgr LeBlanc, l'évêque acadien de Saint-Jean, N.-B. répondait, par télégraphe, en ces termes encourageants:

Dr Jules Dorion, président, Ligue de la Presse Catholique, de Langue française,

Québec.

Veuillez transmettre à Mgr Roy et aux représentants de votre Ligue l'assurance de ma profonde reconnaissance pour l'expression de leurs vœux et de leurs félicitations. Puissent vos délibérations produire beaucoup de bien!

MONSEIGNEUR LEBLANC.

Le 22 novembre 1910, en réponse à l'adresse d'hommages envoyée par le congrès de la Ligue au Saint-Père, lors de sa réunion du 18 octobre précédent, arrivait de Rome le message suivant:

> M. Jules Dorion. 101, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

Le Saint Père, bien sensible à l'hommage d'entier dévouement et de piété filiale des membres de la Ligue de la Presse Catholique, de langue française, du Canada et des Etats-Unis, envoie de tout cœur la Bénédiction Apostolique implorée, à vous-même et aux membres de la Ligue.

CARDINAL MERRY DEL VAL.

En février 1913, la note suivante parvenait au Secrétariat de la Ligue, en réponse aux hommages offerts au Saint Père par le congrès de la Ligue, à sa réunion du 18 décembre précédent:

DÉLÉGATION APOSTOLIQUE

Ottawa, le 11 février 1913.

Dr Jules Dorion, Québec, P. Q. Mon cher monsieur.

Son Eminence le Cardinal Merry del Val, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, me charge de remercier, au nom du Saint Père, la Ligue des journalistes catholiques, de langue française, du Canada et des Eta's-Unis, pour l'hommage filial de vénération et d'obéissance adressé au Saint Père, à l'occasion de leur 4e congrès annuel. Sa Sainteté a agréé ces sentiments avec une vive satisfaction, et envoie, par mon entremise, aux congressistes sa bénédiction paternelle.

Je saisis avec empressement cette occasion pour vous renouveler l'expression de mes meilleurs sentiments en N.S.

(Signé) P.-F. STAGNI, O. S. M.

Arch. d'Aquila,

Dél. Ap.

Journaux faisant partie de la Ligue en 1914

L'Action Sociale (quotidien), Québec.

Le Croisé (mensuel), Québec.

La Vérité (hebdomadaire), Québec.

Le Parler français (mensuel), Québec.

Le Bulletin paroissial de Saint-Roch (mensuel), Québec.

Les Annales de Notre-Dame du Sacré-Cœur (mensuel), Québec.

Les Fleurs de la Charité (mensuel), Québec.

Le Devoir (quotidien), Montréal.

La Tempérance (mensuel), Montréal.

Le Messager Canadien du Sacré-Cœur (mensuel), Montréal.

Le Bulletin paroissial de l'Immaculée-Conception (mensuel), Montréal.

Le Semeur (mensuel), Montréal.

La Bonne Parole (mensuel), Montréal.

L'Action ouvrière (mensuel), Montréal.

Le Messager de Saint-Antoine (mensuel), Chicoutimi. L'Echo paroissial (mensuel), Chicoutimi.

Le Droit (quotidien), Ottawa, Ont.

Le Prévoyant (mensuel), Ottawa, Ont.

L'Evangéline (hebdomadaire), Moncton, N.-B.

Le Progrès du Golfe (hebdomadaire), Rimouski.

La Lumière (hebdomadaire), Lévis.

Le Bien Public (hebdomadaire), Les Trois-Rivières.

L'Etoile du Nord (hebdomadaire), Joliette.

L'Action Populaire (bi-hebdomadaire), Joliette.

Le Moniteur (hebdomadaire), Hawkesbury, Ont.

Le Journal de Waterloo (hebdomadaire),

Waterloo, P. Q.

Les Cloches de Saint-Boniface (bi-mensuel), Saint-Boniface, Man.

L'Ami du Foyer (mensuel), Saint-Boniface, Man.

Le Patriote de l'Ouest (hebdomadaire),

Prince-Albert, Sask.

L'Union (mensuel), Woonsocket, R. I.

Le Canado-Américain (hebdomadaire),

Manchester, N.-H.

Bureau de la Ligue en 1914

Aumônier - Directeur : S. G. MGR PAUL-EUGÈNE ROY, Archevêque de Séleucie, Auxiliaire à Québec, Directeur général de l'A. S. C.

Président: M. le DR JULES DORION, Chevalier de S. Grégoire-le-Grand, directeur de l'Action Sociale, etc., Québec.

Vice-président: R. P. CHARLES CHARLEBOIS, O. M. I., directeur du Syndicat des Oeuvres Sociales et de l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario, Ottawa, Ont.

Secrétaire et trésorier: M. AMÉDÉE DENAULT, Chef du Secrétariat des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique, secrétaire du Parler français, Québec.

Conseillers: MM. Albert Gervais, directeur-propriétaire de l'Etoile du Nord, Joliette; l'abbé Émile Cloutier, directeur diocésain de l'Action Sociale Catholique et du Bien Public, Les Trois-Rivières;

Paul Tardivel, directeur de la Vérité, Québec; le notaire J.-Eudore Couture, directeur du Progrès du Golfe, Rimouski; Adjutor Rivard, Chevalier de S. Grégoire-le-Grand, secrétaire de la Société du Parler français au Canada et président de la Société S.-Jean-Baptiste de Québec, directeur du Parler français, etc., etc., Québec; l'abbé Ed.-V. Lavergne, directeur de la Lumière, Lévis.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages	
	Las	,
		3
Les origines		9
La fondation		19
Statuts et Reglements	• • • •	22
Tanamada de la L. P. C	• • • • •	JE
de la Ligue	• • • • •	-
Encouragements de l'Église	• • • • •	UZ
Journaux faisant partie de la Ligue en 1914.		. 58
Bureau de la Ligue en 1914		. 60
Bureau de la Ligue en 1914		





